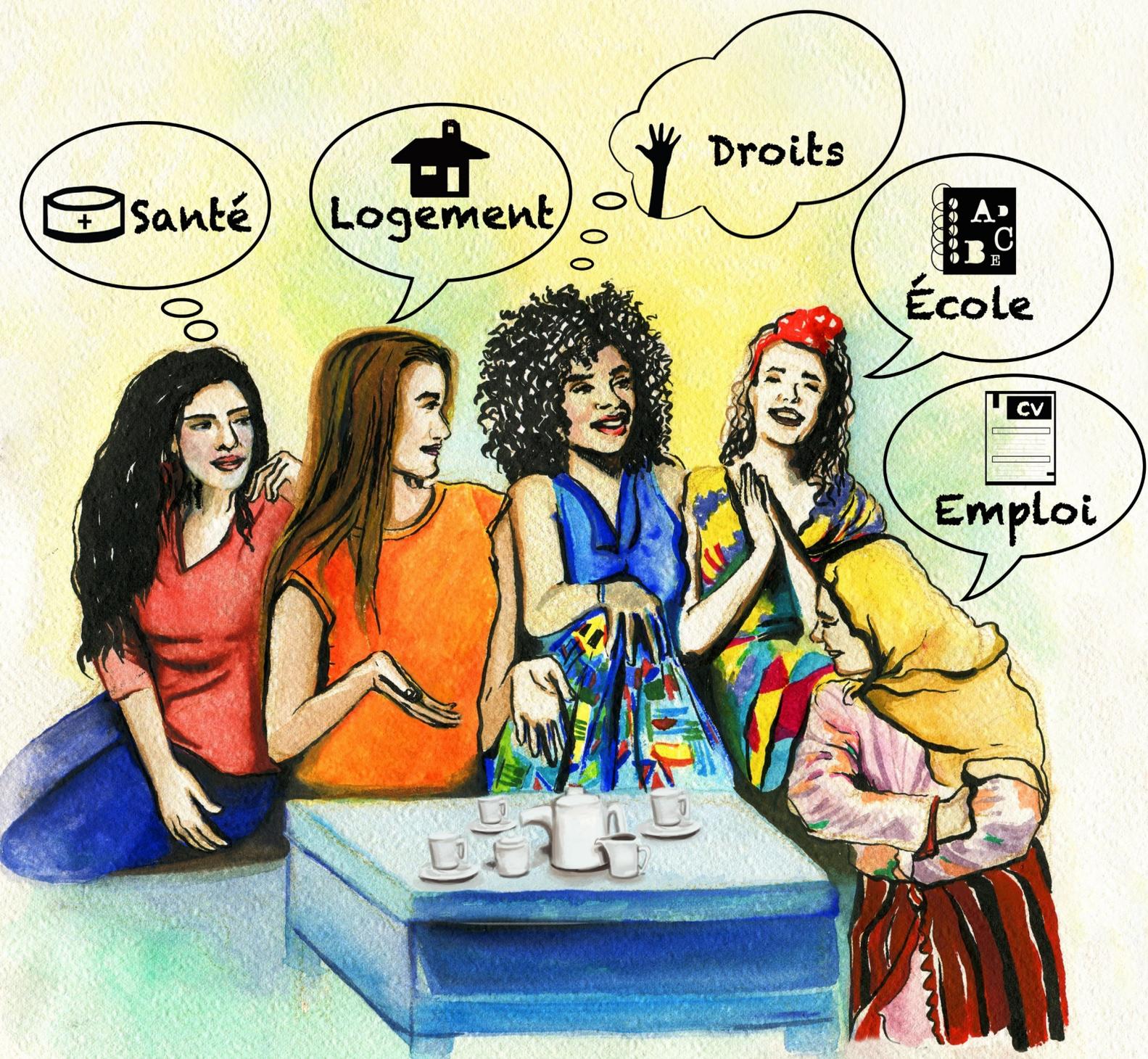


Journal de Bord



Des informations et des exercices
sur les droits et la vie quotidienne en France

Depuis plusieurs années, l'association Grdr anime des ateliers de pratique orale du français auprès de femmes immigrées. Nous parlons en français de différents sujets en lien avec les droits et la vie quotidienne en France.

Ces ateliers ont pour but de :

- faciliter l'autonomie des personnes afin de leur permettre de mieux connaître et faire valoir leurs droits et de découvrir des structures locales (associations et services publics) qu'elles peuvent solliciter,
- favoriser l'apprentissage du français.

Le **Journal de Bord** est un support utilisé en atelier et remis à chaque personne. Les séquences thématiques sont ajoutées au fur et à mesure que les sujets sont abordés en ateliers.

Chaque thématique est indépendante et se compose :

- d'une partie informative reprenant des éléments clés vus en atelier
- d'une partie pratique comportant plusieurs exercices pour pratiquer la langue, mémoriser certaines tournures de phrases et mots de vocabulaire.

Plus précisément, chaque séquence est organisée de la manière suivante :

- Les objectifs, savoirs et savoir-faire sont annoncés au début de chaque séquence
- L'encart « C'est quoi ... ? » définit un mot ou un concept au cœur de la thématique
- Les mots à retenir mettent l'accent sur le vocabulaire (re) découvert
- L'encart « Le saviez-vous ? » revient sur un texte, une personnalité, un événement important
- Les différents exercices représentent la partie pratique abordée en atelier, en groupe ou individuellement, ou plus tard chez soi
- Enfin à la fin de chaque séquence, deux encarts « Mémo » et « Adresses utiles » mettent l'accent sur des informations à retenir, des lieux et structures locales à connaître.

Le **Journal de Bord** est donc un outil accessible en version modifiable en ligne, il a vocation à être imprimé et distribué aux participants. Ce n'est pas un manuel supplémentaire mais un support souple, adaptable et local.

Sur le site web www.femmes-migrations.org, le Grdr met à disposition des animateurs et formateurs, professionnels ou bénévoles, les outils créés : trames de conduite des ateliers, séquences du **journal de bord**, matériel utilisé. Ces outils peuvent être adaptés et enrichis, afin de les faire correspondre au niveau du groupe ou de la personne, ainsi qu'à l'environnement local du lieu où se déroulent les ateliers.

Le Grdr remercie toutes les personnes et services qui ont témoigné d'un intérêt pour ce travail et qui ont contribué, de près ou de loin, à sa création à travers des conseils, des réflexions et un soutien financier. Nous remercions aussi celles et ceux qui participeront à sa diffusion.



Maison de l'économie sociale et solidaire
235 boulevard Paul Painlevé - 59000 LILLE

09 62 35 83 87

contact.femmes.migrations@grdr.org



Cofinancé par
l'Union européenne



LE HANDICAP, C'EST QUOI ?



MES OBJECTIFS

- Je veux comprendre ce qu'est le handicap
- Je veux connaître les aides pour les personnes en situation de handicap en France
- Je découvre le handisport et des sportifs connus



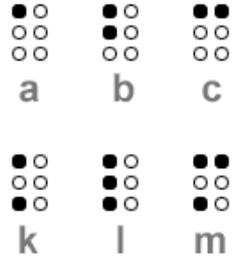
C'EST QUOI LE HANDICAP ?

Le handicap est un problème physique (dans le corps) ou mental (dans la tête). Il y a différents types de handicap.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin d'aide dans leur vie quotidienne ainsi que pour participer à des activités.



10 MOTS À RETENIR

le handicap physique		le handicap visuel	
le handicap auditif		les personnes à mobilité réduite	
le handicap psychique		la langue des signes (LSF)	
le chien guide		l'écriture braille	
l'éducateur spécialisé		le fauteuil roulant	

... Exercice 1 ...

Quel est le handicap pour lequel ces aides sont utiles ?

Reliez chaque photo avec le symbole du handicap, comme dans l'exemple :



une rampe d'accès



la surface podotactile et les poteaux blancs



un appareil auditif



une canne blanche



le journal télévisé traduit en LSF



une plate-forme élévatrice

... Exercice 2 ...

Mettez-vous par deux et discutez : à votre avis qui peut donner de l'information ou de l'aide à une personne handicapée?

1.

2.

3.

4.

Ensuite discutez-en en groupe : à quelles autres personnes, associations ou services publics les personnes handicapées peuvent demander de l'aide ?

.....
.....
.....

... Exercice 3 ...

Cochez la bonne réponse :

- Combien y a-t-il de personnes handicapées en France ?

9,6 millions

1,5 million

- Combien d'entre elles sont au chômage ?

3 %

18 %

- La plupart des handicaps sont-ils visibles ou invisibles ?

visibles

invisibles

- La plupart des handicaps s'acquièrent-ils à la naissance ou au cours de la vie ?

à la naissance

au cours de la vie

- 80 % des enfants handicapés sont scolarisés dans des écoles classiques : vrai ou faux ?

vrai

faux

... Exercice 4 ...

Écrivez le nom du sport associé à la pratique handisport sur la photo, comme dans l'exemple :



Le marathon



.....



.....



.....

... Exercice 5 ...

Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse :

	VRAI	FAUX
Le handisport est du sport adapté aux personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Seules les personnes malvoyantes peuvent pratiquer du handisport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les personnes en situation de handicap intellectuel peuvent faire du football en club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les personnes munies de prothèses de jambes peuvent courir un marathon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Le saviez-vous ?

Ces sportifs ont représenté la France aux Jeux Paralympiques de Tokyo pendant l'été 2021 :



Nantenin KEITA

Athlétisme

Handicap : déficience visuelle



Souhad GHAZOUANI

Sport : développé couché – musculation

Handicap : paraplégie



Sébastien VERDIN

Sport : rugby-fauteuil

Handicap : paralysie jusqu'à mi-cuisse



Katell ALENÇON

Sport : cyclisme

Handicap : amputation du tibia



MEMO

- Les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout le monde.
- Les enfants en situation de handicap ont le droit d'aller à l'école avec des aides. Si leur handicap est très important, ils peuvent aller dans des écoles spécialisées comme les Instituts Médico-Éducatif (IME).
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) peut donner une aide financière, une aide matérielle et faciliter l'accès à un travail ou à un lieu de vie adapté.
- Depuis 2005, la loi oblige les lieux publics à être accessibles aux personnes en situation de handicap.

LE HANDICAP, C'EST QUOI ?



ADRESSES UTILES

- Pour connaître vos droits, la prise en charge de vos soins et les autres aides possibles → contactez la CAF

Numéro de téléphone : **3230**

- Pour recevoir l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) → contactez la MDPH au **03 59 73 73 73**

- Pour découvrir les pratiques handisport :

<https://www.handisport.org/> et

<https://www.sportspourtous.org/>